

Profil du secteur du transport aérien

UNIFOR DANS LE SECTEUR DU TRANSPORT AÉRIEN

Unifor représente 17 000 travailleuses et travailleurs de l'industrie du transport aérien au Canada, d'un océan à l'autre. Les membres du syndicat sont impliqués dans tous les aspects du secteur, notamment la navigation aérienne, le service à la clientèle, les services d'entretien et la manutention des bagages. Ils dirigent des vols, pilotent des avions et font office d'agentes et d'agents de bord. Leur travail consiste également à entretenir les avions, à assurer la maintenance technique, à s'occuper des passagers et des bagages, à gérer les opérations au sol et à assurer la sécurité des passagers et du personnel. Les membres d'Unifor travaillant dans le transport aérien exercent leurs activités dans les régions les plus septentrionales et les plus méridionales du pays. Ils sont, en somme, le moteur de l'industrie.

Plus de 5 % des membres d'Unifor travaillent dans le secteur du transport aérien, répartis dans 41 unités de négociation pour 28 employeurs. Le taux de syndicalisation dans ce secteur est de 56 %.

Employeurs d'Unifor	Nombre approx. de membres
Air Canada	6 500
NAV Canada	3 100
Aéroports de la grande région de Toronto	1 400
Swissport	1 300

Faits et chiffres du secteur

EXTRANTS

PIB sectoriel	10,6 milliards \$
Part du PIB canadien	0,53 %

EMPLOI

Emploi total	108 285
Évolution sur 10 ans	+8,6 %
Pourcentage de travailleurs à temps partiel	20,0 %
Salaire horaire moyen	44,71 \$/heure
Évolution du salaire réel sur 10 ans	+7,1 %
Moyenne des heures travaillées par semaine (2023)	34,7

ENVIRONNEMENT

Émissions de gaz à effet de serre (2022)	18 726 kt
Évolution sur 10 ans	+7,4 %
Part du total de l'industrie canadienne	2,96 %

MAIN-D'ŒUVRE

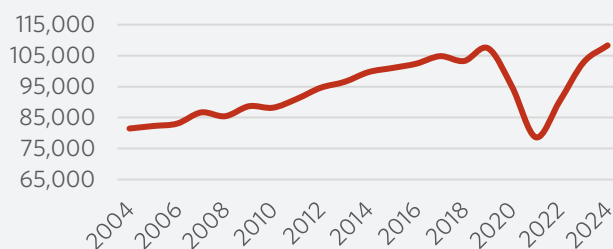
Taux de couverture syndicale	56,0 %
Membres d'Unifor dans l'industrie	17 000
Part du nombre total de membres d'Unifor	5,3 %
Nombre d'unités de négociation d'Unifor	41

Source : Statistique Canada, Service de la recherche Unifor. Les données se rapportent à 2024, sauf indication contraire.

SITUATION ACTUELLE

Le secteur du transport aérien a été confronté à des défis importants au cours des cinq dernières années, notamment en raison des confinements et des restrictions de voyage liés à la pandémie de la COVID-19, qui ont tous entraîné des licenciements massifs. Cependant, le secteur a rebondi. Par 2024, le trafic aérien de passagers, le PIB généré par le secteur et les niveaux d'emploi avaient tous retrouvé leur niveau d'avant la pandémie. Le transport aérien devrait connaître une croissance considérable au cours de la prochaine décennie, les plus grands aéroports canadiens prévoyant des millions de passagers supplémentaires chaque année.

Emploi : 2004-2024

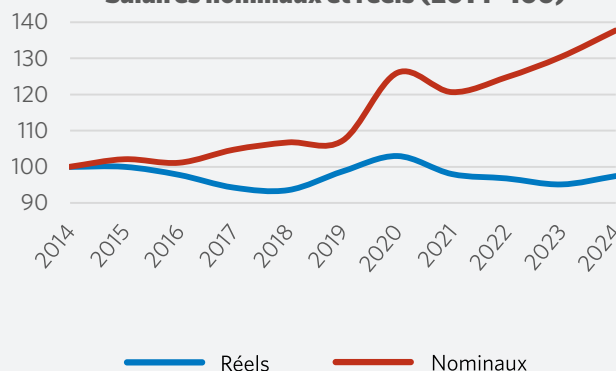


Bien que cette nouvelle soit prometteuse, le secteur doit également faire face à des difficultés. La guerre commerciale menée par Donald Trump a notamment influencé les préférences des Canadiens en matière de voyage, poussant nombre d'entre eux à privilégier les destinations nationales et internationales plutôt que les États-Unis. Ce changement a entraîné des modifications d'itinéraires qui ont des répercussions sur les horaires et les heures de travail des employés.

De plus, le salaire moyen des travailleuses et des travailleurs du secteur du transport aérien n'a pas suivi le rythme de l'inflation depuis 2019. Les membres d'Unifor sont victimes d'un harcèlement et d'une frustration

accrus de la part des clients, d'une pression croissante due aux nouvelles technologies et d'une baisse de la qualité de leur emploi en raison d'un recours excessif aux heures supplémentaires ou à des horaires irréguliers.

Salaires nominaux et réels (2014=100)



Le Règlement sur la protection des passagers aériens du Canada s'avère insuffisant pour remédier au mauvais traitement infligé à certains passagers par les compagnies aériennes, et il n'y a pas assez de personnel disponible pour gérer les perturbations lorsqu'elles surviennent. Les employeurs des compagnies aériennes et des aéroports ont créé un environnement caractérisé par un taux de rotation élevé, ce qui complique la fidélisation des nouveaux employés et exerce une pression supplémentaire sur le personnel existant, qui doit travailler en sous-effectif ou consacrer du temps à la formation des nouveaux employés tout en effectuant ses tâches habituelles.

En mars 2025, le gouvernement fédéral a clarifié les règles régissant les aéroports afin de faciliter la privatisation des services et des installations, une pratique qui s'est avérée nuire à la qualité du service et à la satisfaction des clients. Pour répondre à la demande croissante dans ce secteur, une nouvelle approche sera nécessaire.

PROCHAINES ÉTAPES : DÉVELOPPER LE SECTEUR DU TRANSPORT AÉRIEN

Se préparer à l'augmentation prévue du trafic aérien national et international exige que l'industrie s'attaque au chaos permanent auquel sont confrontés de nombreux voyageurs qui transitent par le Canada.

[La charte d'Unifor sur les droits et libertés des travailleuses et travailleurs du transport aérien](#) propose neuf recommandations pour renforcer la capacité du secteur de répondre aux besoins de la clientèle grâce à un service exceptionnel qui sera fourni par des travailleuses et travailleurs de l'aviation respectés et bien dotés en ressources.

Le secteur doit s'attacher à attirer et à retenir les travailleuses et les travailleurs en veillant à ce que chaque emploi soit un bon emploi. Cela comprend des horaires équitables, des salaires compétitifs et l'établissement d'un salaire minimum vital dans tous les aéroports du pays. Les travailleuses et les travailleurs devraient avoir leur mot à dire dans toute décision relative aux changements technologiques qui les touchent, et les employeurs doivent créer des environnements exempts de harcèlement où les passagers comprennent que les comportements inappropriés ont des conséquences. Pour se conformer au Règlement sur la protection des passagers aériens et offrir une expérience de voyage sans tracas, il faut embaucher un plus grand nombre de travailleuses et travailleurs et accroître la qualité des emplois dans tous les segments du secteur. Cependant, l'industrie ne procédera pas à ces changements de son plein gré; le gouvernement fédéral doit prendre les devants et obliger l'industrie et les aéroports canadiens à améliorer leurs pratiques.

La récente déclaration du gouvernement fédéral clarifiant les règles relatives aux opérations aéroportuaires ouvre la voie à une privatisation accrue et à des pratiques axées sur le profit. Si l'objectif du gouvernement est d'améliorer les services et de développer les infrastructures, son approche est toutefois inappropriée. Des études ont montré que la privatisation nuit à la qualité des services et entraîne une baisse des salaires et une détérioration des conditions de travail. Unifor s'engage à faire tout son possible pour empêcher la poursuite de la privatisation des aéroports canadiens.

Recommandations pour le développement du secteur

- **Améliorer la qualité de l'emploi :** Le gouvernement et l'industrie doivent prendre des mesures pour améliorer les salaires, mettre en place des horaires équitables, créer des environnements exempts de harcèlement et davantage d'emplois à temps plein afin d'attirer et de retenir les travailleuses et les travailleurs dont l'industrie a besoin.
- **Les aéroports doivent rester publics :** Les aéroports doivent examiner attentivement les risques liés à la privatisation. Unifor a toujours demandé aux autorités aéroportuaires de mettre fin à toute activité visant à privatiser davantage la gestion des aéroports et a exhorté le gouvernement fédéral à renoncer à toute initiative de ce genre.
- **Mettre fin au transfert de contrats :** le transfert de contrats reste une pratique très répandue dans le secteur, ce qui réduit la sécurité de l'emploi et accroît la précarité, en particulier pour les travailleuses et travailleurs les plus vulnérables du secteur.